

1925
H. H. Boyle

québec, le 11 février, 1926.

L'honorable Ministre de la Colonisation, des
Mines et des pêcheries,
Q U E B E C.

Monsieur le ministre,-

J'ai l'honneur de vous faire rapport que dans le cours du mois de décembre dernier W.H.Boyle, gardien du MEGANTIC FISH AND GAME CLUB, a fait une plainte devant moi, contre Evangéliste Coulombe, employé de la MEGANTIC PULP CO., pour avoir enfreint la loi de la chasse sur le territoire du club; que la plainte a été faite en vertu de l'article 2353; que j'ai condamné Coulombe à \$20.00 d'amende et aux frais, et que Coulombe a payé le dit montant. J'ai remis au plaignant la moitié de cette amende, et je vous inclus la balance \$10.00, qui doit retourner à la couronne.

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,